



Forts de leur succès, les IUT s'alignent sur le bac + 3

— Les candidats à Parcoursup doivent finaliser leur dossier ce jeudi 8 avril. L'occasion d'un gros plan sur les instituts universitaires de technologie (IUT).

— L'an prochain, leur diplôme phare, le DUT, préparé en deux ans, cédera la place à un bachelor (BUT), en trois ans, mieux adapté à la demande économique et au paysage européen de l'enseignement supérieur.

Pour un peu, la réforme serait passée inaperçue, alors qu'elle concernera bientôt les quelque 60 000 jeunes rejoignant chaque année un institut universitaire de technologie. Invités à finaliser leur dossier au plus tard ce jeudi 8 avril, les candidats à Parcoursup doivent avoir à l'esprit qu'opter pour un IUT, c'est désormais s'engager pour trois ans, et non plus deux.

Créé en 1966 pour diversifier les voies d'études et répondre aux besoins des entreprises, le diplôme universitaire de technologie (DUT) s'apprête à céder la place, pour les étudiants de première année à partir de septembre prochain, au bachelor universitaire de technologie (BUT). Autrement dit un « bachelor », terme utilisé internationalement pour désigner la licence.

Les BUT laisseront « plus de place aux périodes de stage et permettront de suivre plus facilement la formation sur le mode de l'alternance ».

Pourquoi une telle mue ? Pour adapter les cursus au profil des bacheliers technologiques, commence Sophie Lengrand-Jacoulet, la directrice de l'IUT d'Aix-Marseille et vice-présidente de l'Assemblée

des directeurs d'IUT. « Filières sélectives à mi-chemin entre lycée et fac, avec une majorité d'enseignements en petits groupes et un taux de réussite de 70 % en deux ans, les DUT ont au fil du temps attiré de plus en plus de très bons bacheliers généraux, notamment dans le secteur tertiaire. Alors que les bacheliers techno, eux, qui ont pourtant vocation à rejoindre ces cursus, se retrouvaient

parfois en difficulté pendant le premier semestre », constate-t-elle. Actuellement, 63 % des effectifs d'IUT proviennent de la filière générale.

Avec cette réforme, « les maquettes seront revues, avec un début de formation moins abrupt et en privilégiant une approche par compétences », prolonge Guillaume Gellé, vice-président de la Conférence des présidents d'université. En desserrant le programme, elles feront « plus de place aux périodes de stage et permettront, le cas échéant, de suivre plus facilement

la formation sur le mode de l'alternance », anticipe le président de l'université de Reims-Champagne-Ardenne. De même, observe-t-il, « dans un paysage des études de plus en plus international, le futur BUT offrira davantage de possibilités de séjours à l'étranger ». Cet allongement de la durée de formation s'inscrit en tout cas dans un mouvement européen d'harmonisation de l'enseignement supérieur, amorcé il y a un quart de siècle avec le processus de Bologne, qui prévoit trois principaux paliers de

diplôme : licence (bac + 3), master (bac + 5), doctorat (bac + 8).

« La réforme répond aussi tout simplement à un constat : à ce jour, 90 % des titulaires d'un DUT continuent leurs études », fait valoir le ministère de l'enseignement supérieur. Beaucoup, parmi eux, enchaînent avec une troisième année de licence professionnelle, formation elle aussi sélective dispensée dans des IUT (à 80 %) ou au sein des composantes classiques des universités.

Aussi, la nouvelle architecture pose la question de la coexistence

avec la licence professionnelle. « Le BUT offrira une formation plus généraliste que la licence pro, davantage centrée sur un métier, et plus encore en lien avec les entreprises et les branches », indique le ministre. « Sauf exceptions, les licences pro proposées au sein des IUT seront absorbées au sein de nos bachelors », rectifie Sophie Lengrand-Jacoulet. L'objectif étant de repositionner clairement nos formations sur l'insertion professionnelle à bac + 3, une grosse demande des entreprises. »

« Ce mouvement permettra de donner une meilleure visibilité aux formations technologiques dans la sphère universitaire », analyse Éric Charbonnier, expert éducation à l'OCDE, qui s'interroge sur l'opportunité de créer, à terme, des masters universitaires technologiques censés compléter l'offre des grandes écoles.

La réforme tient aussi compte de l'allongement des études, observé dans beaucoup de pays, dont la France, qui en 2006 a supprimé le Deug (bac + 2) et transformé la maîtrise en master, moyennant une année supplémentaire. « Aujourd'hui, en France, 48 % des 25-34 ans détiennent un diplôme du supérieur, soit presque deux fois plus que les 55-64 ans », rappelle Éric Charbonnier.

Denis Peiron

repères

La réforme des études en IUT

La France compte 111 instituts universitaires de technologie, structures rattachées à une université mais disposant d'une relative autonomie.

Ces IUT accueillent environ 120 000 étudiants.

Les grands domaines de spécialités sont : administration-gestion-commerce, communication et médiation, électricité-informatique-automatique, sciences industrielles-matériaux-contrôle, chimie-



**biologie-procédés industriels
et construction-énergie-sécurité.**

**minorité de licences profession-
nelles continueront à exister.**

À la rentrée 2021, le diplôme universitaire technologique cédera la place au bachelor universitaire technologique (bac + 3). Une



Sortie des étudiants de l'UT Midi-Pyrénées, à Figeac, en novembre 2019. Chaque année, 60 000 jeunes rejoignent un institut universitaire de technologie. Marc Chaumeil/MaxPPP

